

BUDGET 2001-2002

370 MILLIONS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Québec, le 29 mars 2001 – Le gouvernement du Québec encourage et soutient, dans son **Budget 2001-2002**, la recherche et l'innovation en consacrant 370 millions de dollars à ces domaines. La vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances et nouvelle ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M^{me} Pauline Marois, a ainsi annoncé plusieurs initiatives :

250 millions pour des projets structurants

Elle a ainsi précisé que des investissements totalisant 250 millions de dollars, au cours des trois prochaines années, serviront à appuyer le développement et la mise en œuvre de projets structurants dans les domaines de la recherche tant fondamentale qu'appliquée et de l'innovation tant technologie, que sociale et organisationnelle.

35 millions octroyés à l'Institut national d'optique

L'Institut national d'optique reçoit une attention particulière dans ce budget. En profitant de ressources additionnelles de 35 millions de dollars, le Centre de recherche et de formation est assuré de pouvoir poursuivre ses activités. Ce faisant, le Québec confirmera sa place internationale en matière d'optique et de photonique.

15 millions pour la formation

Une aide supplémentaire de 15 millions de dollars permettra d'accroître le nombre de diplômes décernés dans les domaines de l'optique et de la photonique et de pouvoir, ainsi, répondre aux nouvelles exigences posées par la société du savoir.

Création d'une cité de la biotechnologie et de la santé humaine

La ville de Laval et le Québec entier profiteront de la création du Centre de développement des biotechnologies à Laval. Cette cité prometteuse bénéficiera des mêmes avantages fiscaux que ceux consentis au Centre de développement des technologies de l'information. Ainsi, les entreprises hébergées dans ce centre profiteront d'un crédit d'impôt égal à 40 % des salaires versés pour tout nouvel emploi.

50 millions en réserve

M^{me} Marois a enfin annoncé que le gouvernement placera 50 millions de dollars en réserve pour financer des initiatives de recherche.

La ministre a conclu : « Les diverses initiatives en faveur de la recherche et de l'innovation présentées aujourd'hui permettront d'appuyer la mise en œuvre de la politique québécoise de la science et de l'innovation, *Savoir changer le monde*, lancée en janvier dernier. Cette politique aidera le Québec à conserver sa place de choix sur l'échiquier mondial de la recherche et de l'innovation. »

– 30 –

Source : Nicole Bastien
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca